



# Les mots plus forts que le silence

Denis McCready – 31 janvier 2008

Mehrnoushe Solouki, une franco-iranienne qui fait un doctorat en cinéma à l'UQAM, a quitté l'Iran le 18 janvier, après des complications judiciaires ayant duré près d'un an. Celle qui vit depuis quelques années à Montréal peut enfin parler ouvertement et révéler l'extraordinaire impact que le soutien médiatique et civil a eu sur sa cause.

Arrêtée le 19 février 2007 à Téhéran par cinq hommes armés, Mehrnoushe Solouki est emprisonnée pendant un mois dans des conditions pénibles à la suite d'un tournage dans un cimetière, où des opposants au régime des mollahs sont enterrés. Elle est détenue à l'infâme prison d'Evin, la même prison où Zahra Kazemi a été battue à mort.

Elle est confinée à l'isolement dans une cellule sans meuble ni fenêtre. Les lumières au plafond restent allumées jour et nuit. Elle sait qu'elle n'est pas la seule prisonnière, puisqu'elle entend dans des pièces voisines le bruit des coups administrés à d'autres femmes et leurs gémissements de souffrance. Mehrnoushe passe un mois dans cette prison.

« À ma sortie, j'étais déprimée, je n'avais pas envie de parler face à face à personne, je me sentais abandonnée. J'avais l'impression d'avoir perdu quelque chose, j'avais aussi perdu mon film », dit-elle lors d'une entrevue accordée à son retour en France.

Au moment de la relâcher sous caution, les autorités lui intiment l'ordre de garder le silence sur sa situation, prétextant que tout se règlera rapidement. À ce moment, seuls les gouvernements français et canadien sont au courant, et Reporter sans frontières (RSF) observe la situation.

## Sortie publique

Après quelques semaines intenable chez ses parents, Mehrnoushe Solouki brise le silence - discrètement. Par le courriel d'une amie de Téhéran, elle fait circuler à quelques proches et professeurs une lettre pour les informer de sa situation, au cas où cela tournerait mal. Des amis à Montréal préviennent aussitôt les médias et des organismes de droits de la personne. RSF émet un communiqué le 23 mai et les journaux canadiens publient des articles sur elle. Un site Internet pour faire connaître sa cause est créé, de même qu'est lancée une pétition électronique demandant que Mehrnoushe puisse quitter l'Iran. Rapidement, la plupart des médias canadiens et français emboîtent le pas.

Mehrnoushe en ressent l'impact immédiat à Téhéran : « Je ne me sentais plus seule, je savais qu'on partageait ma souffrance. » Cet appui de l'étranger lui a servi de béquille psychologique tout au long de cette épreuve. La stratégie des autorités iraniennes de la laisser dans le flou concernant de possibles accusations était particulièrement lourde à porter.

Les services de renseignement iraniens réagissent en lui signifiant par téléphone qu'ils n'apprécient pas le tapage médiatique de ses amis du Canada. Mehrnoushe soupçonne que ses communications sont sous écoute (elle en aura la preuve plus tard lorsque le juge fera référence à une conversation téléphonique qu'elle a eue avec ses parents).

Le 29 juillet, elle est blessée par un motocycliste dans des circonstances suspectes. Elle subit une blessure au visage pour laquelle quatre opérations seront nécessaires. Après plusieurs semaines de

convalescence, malgré la peur, malgré l'interdit, Mehrnoushe accepte de parler ouvertement aux médias.

Début septembre, une autre vague d'articles ravive l'attention des médias. « Voice of America diffusait constamment en Iran des reportages sur la couverture médiatique du Canada », précise-t-elle.

La pétition reçoit de plus en plus de signatures. Soudainement, les autorités iraniennes découvrent qu'elles sont en train de créer une tempête médiatique. On annonce ensuite son procès à huis clos pour « tentative de propagande » ; les médias continuent la couverture. « Quand la mobilisation canadienne et française a augmenté, l'attention médiatique était tellement forte qu'ils se sont rendu compte qu'ils avaient créé une situation compliquée, alors que c'était un dossier simple », mentionne Mme Solouki.

Tous les articles publiés, ainsi que le site freesolouki.org sont traduits en perse par les services de renseignement iraniens. Alors que son procès approche, le journal en ligne Rue89, qui couvre la situation depuis plusieurs mois, offre une tribune et Mehrnoushe publie une lettre ouverte aux autorités iraniennes.

« Le juge a pu lire que j'en avais marre d'être interdite de sortie, et il a compris qu'il fallait me laisser quitter le pays rapidement », dit cette Montréalaise d'adoption, qui se sentait soutenue par l'attention des médias et par les centaines de signatures de la pétition.

Malgré l'assurance du juge qui lui confie qu'elle pourra éventuellement quitter l'Iran, Mehrnoushe s'attend au pire d'une administration qui a un historique accablant en matière de violation des droits de la personne. Alors que les médias l'ont sortie de l'oubli, elle sait que des centaines de femmes sont détenues à la section 209 de la prison d'Evin, certaines pour avoir tout simplement manifesté dans la rue pour l'égalité entre les hommes et les femmes.

Au procès, le juge demande à Mehr-noushe Solouki de répondre à plusieurs allégations, mais elle invalide chacune des théories avancées. Elle constate que le juge n'est pas combatif, et qu'il ne persiste pas. À chacune de ses réponses, il prend des notes et passe à la prochaine question. À la fin du procès, il lui confie qu'il sait qu'elle n'est pas une activiste politique. Le procès est ajourné. Le lendemain, le stress et l'angoisse provoquent une poussée de fièvre et sa blessure au visage se met à enfler. Des antibiotiques puissants seront nécessaires pour la soigner. Constatant que son procès s'est bien déroulé, et que la pression médiatique a un impact important, elle se sent soudainement plus calme : « Deux semaines après le procès, j'allais mieux. J'avais recommencé à bien manger, à bien dormir. Je croyais que la situation allait finalement se débloquer. Mon avocat en était convaincu. »

Le 13 janvier, la suite du procès a lieu ; le juge ne pose qu'une question et le procès est terminé en 30 minutes. Sans être acquittée formellement, Mehrnoushe voit son dossier simplement suspendu. Le juge lui annonce alors qu'il lèvera l'interdiction de sortie le lendemain, et qu'il annulera la caution sur la maison de ses parents.

Cette expérience l'a politisée. Mehrnoushe Solouki espère maintenant donner une voix aux prisonnières politiques d'Iran qui n'ont pas la chance d'être soutenues par un mouvement citoyen et médiatique. Elle a encore en tête les cris de prisonnières battues dans d'autres cellules. Elle veut que ces brutalités cessent. Comme son cas le démontre, elle aimerait que les mots soient parfois plus forts que le silence.

---

L'auteur est administrateur du site freesolouki.org

---